

TRONC COMMUN D'ATTRIBUTS

'ETAT DES CONNAISSANCES DES ZONES HUMIDES EN BRETAGNE

Contexte

Sur le territoire breton, de nombreuses démarches d'inventaires des zones humides sont finalisées, en cours ou en projet. Les inventaires sont réalisés au niveau des communes ou des bassins versants, sous maîtrise d'ouvrage :

- des structures porteuses de SAGE ;
- des structures porteuses d'actions opérationnelles sur les bassins versants ;
- des EPCI ou des communes.

L'état des lieux sur la réalisation des inventaires terrain à l'échelle de la région Bretagne montre une certaine hétérogénéité dans les méthodologies employées.

Les Commissions locales de l'eau (CLE) des SAGE coordonnent et sont responsables de la qualité des inventaires (disposition 8E1 du SDAGE 2016-2021).

Ce protocole est le fruit des réflexions entreprises dans le cadre du groupe de travail restreint sur les zones humides (GTRZH) du pôle métier eau de GéoBretagne. En effet, la Directive Inspire, directive européenne qui fixe les règles destinées à établir l'infrastructure d'information géographique, précise que toute donnée constituée pour mission de service public et si elle concerne l'un des 34 thèmes INSPIRE doit être cataloguée, visualisable, téléchargeable sans restrictions d'usage, le tout via Internet. Il est donc nécessaire de permettre le téléchargement des données relatives à l'état des connaissances des zones humides.

Le terme « Etat des connaissances » a été préféré à « inventaire » afin de mettre l'accent sur l'idée que la donnée diffusée est un inventaire non exhaustif et qu'il peut évoluer en fonction de l'acquisition de nouvelles connaissances.

Objectifs

- 1) Diffuser la couche géographique de l' « **Zones humides – SAGE XXX - Etat des connaissances** » afin de mettre à disposition les données d'inventaires sur la plateforme GeoBretagne selon une procédure harmonisée au niveau régional, au regard des obligations de la directive Inspire.
- 2) Faciliter la remontée des inventaires complets vers le FMA pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Qui ?

Au niveau régional et en cohérence avec la disposition 8E1 du SDAGE, il semble pertinent de considérer la **responsabilité de la diffusion des inventaires au niveau des CLE des SAGE**. De ce fait, les structures porteuses de SAGE, en lien le cas échéant avec les maîtres d'ouvrages des inventaires, administrent les couches SIG des zones humides. L'administration consiste notamment à structurer, banqueriser, diffuser et mettre à jour les données SIG des inventaires de zones humides.

Comment ?

Les structures porteuses de SAGE compilent leurs données d'inventaire et créent leur couche SIG « Zones humides – SAGE XXX - Etat des connaissances ». Elles pourront pour cela s'appuyer sur les outils développés en GTRZH et sur l'accompagnement technique du FMA.

Elles structurent les données SIG sur la base des **attributs du tronc commun**, dont la structure est précisée ci-après. Elles déposent la couche « Zones humides – SAGE XXX - Etat des connaissances » sur GéoBretagne, renseignent la fiche de métadonnée associée, et sont responsables de la mise à jour de cette couche d'information.

Tronc commun d'attributs

| Nom | Indication | Type | Longueur | Commentaires | Construction |
|---------------|------------------------------------|---|----------|---|--|
| IZH_ID | IDENTIFIANT_UNIQUE | String | 100 | Identifiant unique | XXXXXNNNNN (ou XXXXX = 5 premières lettres du nom du sage et NNNNN le numéro de la zone humide) |
| IZH_ID_ORI | IDENTIFIANT_ORIGINE | String | 100 | Identifiant d'origine | |
| IZH_METHOD | METHODE | String | 4 | Précise la méthode utilisée pour la réalisation de l'inventaire Voir B) Construction de l'attribut «METHODE» | Concaténation des 4 informations – critères, territoire, concertation, validation Ex : ABBC A : critères de l'arrêté du 24/06/2008 modifié B : inventaire réalisé à l'échelle communale B : concertation au niveau de la commune C : validation au niveau communal et du SAGE |
| IZH_DEBDAT | ANNEE_DEBUT | String | 4 | année de démarrage de l'inventaire | |
| IZH_FINDAT | ANNEE_FIN_TERRAIN | String | 4 | année d'achèvement de l'expertise de terrain | |
| IZH_VALDAT | ANNEE_VALIDATION_SAGE | String | 10 | année de validation au niveau du SAGE (si validation au niveau du SAGE) | |
| IZH_MOUV | MAITRE_D'OUVRAGE | String | 254 | Nom de la structure | |
| IZH_MOEU | MAITRE_D'OEUVRE | String | 254 | Nom de la structure | |
| IZH_COORD | COORDINATEUR | String | 254 | Nom de la structure | |
| IZH_GENREM | OBSERVATION, REMARQUE GENERALE | String | 254 | | |
| IZH_TYPEZH | TYPE DE ZONE HUMIDE | String | 254 | Grand type d'habitat à partir établi à partir des codes Corine Biotope | Regroupement selon codes Corine Biotope : Habitats littoraux et halophiles (1) Milieux aquatiques non marins (2) Prairies et landes (3) Bois (4) Tourbières et marais (5) Terres agricoles et sylvicoles (81, 82, 83) Paysages artificiels (86,89) Type précis non défini (autres codes, pas de code principal, pas de code) |
| IZH_CORIN1 | CODE CORINE BIOTOPE PRINCIPAL | String | 254 | Typologie de l'habitat Corine Biotope principal | Ex : 37.2 |
| IZH_CORIN2 | AUTRES CODES CORINE BIOTOPE | String | 254 | Typologies des autres types d'habitats Corine Biotope observés | Si plusieurs types d'habitats : concaténation possible, séparation par des ";". Ex : 44.9 ; 53.2 |
| IZH_EUNIS1 | CODE EUNIS PRINCIPAL | String | 254 | Typologie de l'habitat Eunis principal | |
| IZH_EUNIS2 | AUTRES CODES EUNIS | String | 254 | Typologies des autres types d'habitats Eunis observés | Si plusieurs types d'habitats : concaténation possible, séparation par des ";". |
| IZH_MAJDAT | DATE MISE A JOUR DE LA ZONE HUMIDE | String | 10 | Date de dernière mise à jour de l'objet ou attribut | JJ/MM/AAAA |
| IZH_MAJRQ | REMARQUE SUR LA MISE A JOUR | String | 254 | Permet notamment d'indiquer dans quel cadre est intervenue la MAJ | |
| AUTRES CHAMPS | | Chaque structure peut agréger des champs complémentaires qui lui sont propres à la suite du tronc commun. | | | |

A noter : l'ordre des attributs est important, et ce même si les champs sont vides.

Attribut « Méthode »

L'attribut « METHODE » est composé de quatre valeurs :

Critères : Indique les critères utilisés lors de l'inventaire pour identifier les zones humides. A ne pas confondre avec les critères qui ont permis de classer en zone humide chaque polygone.

Territoire : Indique le territoire de réalisation de l'inventaire.

Concertation : Indique l'échelle à laquelle a été menée la concertation (comités de suivi, groupe de travail...).

Validation : Indique l'échelle à laquelle a été réalisée la validation de l'inventaire

La liste des valeurs possibles sont présentées ci-dessous :

| Codification | Critères | Territoire | Concertation | Validation |
|--------------|---|--------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| A | Critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié | SAGE | SAGE | SAGE |
| B | Botanique suivant critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié | Commune | Commune | Commune |
| C | Pédologie suivant critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié | | Commune et SAGE | Commune et SAGE |
| D | Botanique et pédologie, critères non basés sur les critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié | Autre collectivité | Autre collectivité | Autre collectivité |
| E | Botanique, critères non basés sur les critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié | Cours d'eau | Autre collectivité et SAGE | Autre collectivité et SAGE |
| F | Pédologie, critères non basés sur les critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié | Zone à urbaniser | Commune, autre collectivité | Commune, autre collectivité |
| G | | | Commune, autre collectivité et SAGE | Commune, autre collectivité et SAGE |
| H | Autre | Autre | Autre | Autre |
| I | On ne sait pas | On ne sait pas | On ne sait pas | On ne sait pas |
| J | | | Pas de concertation | Pas de validation |